

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### 1. OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les offres de services GESTES Formation relatives à des commandes passées auprès de GESTES Formation par tout Client professionnel (ci-après « le Client »).

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client, ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de GESTES Formation, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que GESTES Formation ne se prévalle pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de GESTES Formation, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

### 2. FORMATIONS EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

#### 2.1 Formations interentreprises

##### 2.1.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent les formations interentreprises, longues ou courtes, disponibles au catalogue GESTES Formation et réalisées dans les locaux de GESTES Formation ou dans des locaux mis à disposition par GESTES Formation.

##### 2.1.2 Conditions financières

Pour toute formation interentreprises, sauf disposition contraire précisée par écrit par GESTES Formation, un acompte minimum de 30% du coût total de la formation sera versé par le Client, confirmant l'inscription définitive du/des stagiaire·s.

Lorsque le stagiaire est un particulier, il dispose de 10 jours calendaires à compter de la signature du devis pour se rétracter, par courrier recommandé ou email avec accusé de réception, sans avoir à justifier sa décision ni supporter de frais.

Aucun paiement ne sera encaissé avant l'expiration de ce délai.

##### 2.1.3 Remplacement d'un participant

GESTES Formation offre la possibilité au Client de remplacer un participant empêché par un autre de ses salariés ayant les mêmes besoins en formation.

Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité jusqu'à la veille du stage.

#### 2.2 Formation intra-entreprise

##### 2.2.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent les formations intra-entreprises développées sur mesure et exécutées dans les locaux de GESTES Formation, du Client ou dans des locaux mis à disposition par le Client.

##### 2.2.2 Conditions financières

Toute formation intra entreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par GESTES Formation. Sauf disposition contraire dans la proposition de GESTES Formation, un acompte minimum de 30% du coût total de la formation sera versé par le Client, confirmant l'inscription définitive du/des stagiaire·s.

##### 2.2.3 Remplacement d'un participant

GESTES Formation offre la possibilité au Client de remplacer un participant empêché par un autre de ses salariés ayant les mêmes besoins en formation.

Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité jusqu'à la veille du stage.

### 3. DISPOSITIONS COMMUNES AUX FORMATIONS

#### 3.1 Réalisation de la formation

GESTES Formation se réserve le droit de faire animer ses formations par un organisme de formation partenaire.

GESTES Formation peut être amené à changer le lieu de la formation ou l'intervenant animateur, sans que le Client puisse prétendre à l'obtention de quelques dommages, intérêts ou pénalités. Elle avertit sans délais le client de ce changement.

#### 3.2 Financement par un OPCO

En cas de financement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'OPCO, conformément aux délais en vigueur, avant le début de la formation. L'accord de subrogation doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le Client retourne signé à GESTES Formation.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par GESTES Formation au Client. Si l'accord de subrogation de l'OPCO ne parvient pas à GESTES Formation au premier jour de la formation, GESTES Formation se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

#### 3.3 Annulation des formations intra et interentreprise à l'initiative du Client

Les dates de formation convenues entre GESTES Formation et le Client sont bloquées de façon ferme.

Remplacement : une entreprise a la possibilité, jusqu'à la veille du stage, de remplacer un stagiaire par un autre (sous réserve de prérequis validés par l'OPCO).

Désistement : toute annulation ferme par le Client entraîne l'application de frais d'annulation, dont le montant est déterminé sur la base du coût de la formation et en fonction de la date de réception de ladite annulation, selon les conditions définies ci-après

- À plus de 22 jours calendaires avant le début de la formation : 0% du coût de la formation, et l'acompte versé est intégralement remboursé.
- Entre 21 et 16 jours calendaires avant le début de la formation : 30% du coût de la formation.
- Entre 15 et 3 jours calendaires avant le début de la formation : 50% du coût de la formation.
- À moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation : 100% du coût de la formation.

Conditions particulières pour les formations d'une durée supérieure à 5 jours (35h) : toute annulation dans les 15 jours ouvrés précédant le début de la formation donnera lieu à une facturation forfaitaire d'un montant de 300€ TTC.

L'entreprise bénéficie de la possibilité de reporter une fois sans frais l'inscription du ou des stagiaire·s. La date définitive de la nouvelle formation doit être communiquée à GESTES Formation moins d'une semaine calendaire après le premier jour de la formation initialement prévue :

- Dans le cadre d'une formation interentreprises, selon les dates proposées par GESTES Formation ;
- Dans le cadre d'une formation intra-entreprises, selon les dates convenues d'un commun accord entre les deux parties.

Tout cycle de formation commencé est dû en totalité.

#### 3.4 Annulation des formations par GESTES Formation

Par manque d'effectif ou en cas de force majeur, GESTES Formation se réserve le droit d'annuler une session de formation jusqu'à 15 jours ouvrables avant la date fixée de la formation, sans que le Client puisse prétendre à l'obtention de quelques dommages, intérêts ou pénalités.

### 4. DISPOSITION APPLICABLES A L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE SERVICES GESTES FORMATION

#### 4.1 Modalités de passation de commandes

L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par GESTES Formation d'un devis signé par tout représentant dûment habilité du Client. La signature du devis implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par GESTES Formation à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

Les inscriptions sont enregistrées dans leur ordre d'arrivée et une convocation est envoyée à l'entreprise. Il appartient à l'employeur de transmettre au·x stagiaire·s les précisions qui y sont données (dates, lieu, horaires...).

#### 4.2 Facturation règlement

##### 4.2.1 Prix

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuelles taxes, droit de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.

Pour les formations intra entreprises, les frais de déplacement du/des consultant·s ou du/des formateur·s ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéoprojecteur, ...) sont facturés en sus.

En cas de construction d'une formation sur-mesure pour une entreprise spécifiquement, des frais pédagogiques pourront également être facturés.

##### 4.2.2 Paiement

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- Le paiement du solde doit être effectué par le client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date d'émission de la facture de solde ;
- Le règlement est accepté par chèque, virement bancaire ;
- Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance.

En cas de retard de paiement, GESTES Formation pourra suspendre toutes les commandes en cours.

À réception de l'intégralité du règlement de la formation et de ses frais annexes, une attestation de stage et l'évaluation des connaissances acquises sont envoyées à l'entreprise ainsi qu'au stagiaire (Article L 6353-1 selon la Loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009).

#### 4.3 Force majeure

GESTES Formation ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus après la jurisprudence des cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à GESTES Formation, les désastres naturels les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant du contrôle raisonnable de GESTES Formation.

#### 4.4 Propriété intellectuelle

Des supports pédagogiques et d'autres ressources pédagogiques sont mis à la disposition exclusive du stagiaire ; tous les droits de propriété intellectuelle relatifs à ces ressources et ces supports sont la propriété de GESTES Formation et/ ou de ses partenaires.

En conséquence, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de GESTES Formation.

En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L.122-4 et L.335-2 et suivants du code la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisés.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formation sont strictement interdits.

#### 4.5 Droit applicable Attribution de compétence

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français.

En cas de litige survenant entre le client et GESTES Formation à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, le tribunal de Créteil sera compétent et ce, même en cas de référé et nonobstant pluralité d'instances ou de parties ou d'appel en garantie.

En cas de litige avec un client particulier, conformément aux articles L.612-1 et suivants du code de la Consommation, le stagiaire peut saisir gratuitement un médiateur de la consommation.

A défaut, tout litige relèvera de la compétence des tribunaux du lieu de résidence du stagiaire.

Version du 08/01/2026

#### GESTES Formation

ECOCAMPUS DU BATIMENT – 8 allée Abel Chatenay – 94400 Vitry sur Seine  
Tél. : 01 41 78 52 60 - Fax : 01 41 78 52 62  
E-mail : [contact@gestes-formation.fr](mailto:contact@gestes-formation.fr) - [www.gestes-formation.fr](http://www.gestes-formation.fr)  
S.A.S au capital de 50 000 € - RCS de Créteil - SIRET 41124054200034 -NAF 8559A  
TVA intracommunautaire FR75 411240542 -Déclaration d'Activité : 11940706594

#### Centre de formation de

